



BERTRAND MARY

Expert Comptable

*Membre de l'Ordre des Experts Comptables
Conseil Régional de Marseille*

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Compagnie des Commissaires
aux Comptes d'Aix en Provence*

**ENTRAIDE PROTESTANTE
DE TOULON
11 & 12 Place d'Armes
83000 TOULON**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

SARL BMH

900 Chemin de Hyères - 83210 LA FARLEDE

SARL au capital de 151.000 € - N° SIRET : 42142585100027

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Membre de l'Ordre des Experts Comptables Conseil Régional de Marseille

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence



BERTRAND MARY

Expert Comptable

Membre de l'Ordre des Experts Comptables

Conseil Régional de Marseille

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Compagnie des Commissaires
aux Comptes d'Aix-en-Provence*

**ENTRAIDE PROTESTANTE
DE TOULON
11 & 12 Place d'Armes
83000 TOULON**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
CONCERNANT L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre association **ENTRAIDE PROTESTANTE DE TOULON**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification des appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../..

SARL BMH

900 Chemin de Hyères - 83210 LA FARLEDE

SARL au capital de 151.000 € - N° SIRET : 42142585100027

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Membre de l'ordre des Experts Comptables Conseil Régional de Marseille

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

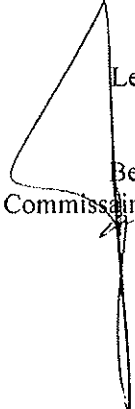
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Le 27 avril 2009
Bertrand MARY
Commissaire aux comptes





BERTRAND MARY

Expert Comptable

Membre de l'Ordre des Experts Comptables

Conseil Régional de Marseille

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie des Commissaires

aux Comptes d'Aix en Provence

**ENTRAIDE PROTESTANTE
DE TOULON
11 & 12 Place d'Armes
83000 TOULON**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

SARL BMH

900 Chemin de Hyères - 83210 LA FARLEDE

SARL au capital de 151.000 € - N° SIRET : 42142585100027

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Membre de l'ordre des Experts Comptables Conseil Régional de Marseille

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence



BERTRAND MARY

Expert Comptable

Membre de l'Ordre des Experts Comptables

Conseil Régional de Marseille

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie des Commissaires

aux Comptes d'Aix en Provence

**ENTRAIDE PROTESTANTE
DE TOULON
11 & 12 Place d'Armes
83000 TOULON**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2008

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31.12.2008, il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Le 27 avril 2009

Bertrand MARY
Commissaire aux comptes

SARL BMH
900 Chemin de Hyères - 83210 LA FARLEDE
SARL au capital de 151.000 € - N° SIRET : 42142585100027
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Membre de l'Ordre des Experts Comptables Conseil Régional de Marseille
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

COMPTES ANNUELS COMBINES 2008

« ENTRAIDE PROTESTANTE »

11 & 12, Place d'Armes

83000 TOULON

PRESENTATION DES DOCUMENTS DE SYNTHESE

. BILAN

Etat synthétique **actif et passif**

. COMPTE DE RESULTAT

Etat synthétique **charges et produits**

. ANNEXE

I - Principes, règles et méthodes comptables

II - Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

ACTIF	SIEGE	DELEGATION GENERALE	FOYER DE LA JEUNESSE	MARQUISANNE I	MARQUISANNE II	TOTAL N	TOTAL N-1
ACTIF IMMOBILISE							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement			3 957	4 278	10 697	18 932	56 047
Concession, brevets et droits similaires							
Fonds commercial, droit au bail							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :							
Terrains			92 016			92 016	89 809
Constructions			160 391	344 208	219 078	723 677	890 336
Matériels et outillages industriels			236 887	381 857	523 318	1 255 282	1 779 711
Autres immobilisations corporelles	101 240	11 980					
Immobilisations grevées de droit				32 500		32 500	32 500
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :							
Participations et créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts			100	1 367	480	1 947	733
Autres immobilisations financières							1 872
Sous-total	101 240	11 980	493 351	764 210	753 573	2 124 354	2 851 008
AMORTISSEMENTS	73 399	5 590	413 119	122 218	360 896	976 322	2 311 114
TOTAL I	27 841	5 390	80 232	641 992	392 577	1 148 032	539 894
ACTIF CIRCULANT							
STOCKS ET EN COURS :							
Matières premières							
Approvisionnements			5 328	2 778	1 480	9 586	4 609
En cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Provis. dépréc. stock et en cours					40	40	349
AVANCES & ACOMPTES VERSES SICOMMANDES							
CREANCES :							
Créances usagers et comptes rattachés			18 670	130 760	261 164	410 594	293 424
Autres créances	6 635	2 630	40 289	1 341 312	30 196	1 421 062	1 317 334
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	138 810				104 344	243 154	855 514
DISPONIBILITES	128 564	55 084	101 306	214 204	233	499 391	472 150
TOTAL II	274 009	57 714	165 593	1 689 054	397 457	2 583 827	2 943 380
COMPTES DE REGULARISATION							
Charges constatées d'avance		206	2 688	4 428	1 853	9 175	7 859
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
TOTAL III	/	206	2 688	4 428	1 853	9 175	7 859
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)						3 741 034	3 491 133

PASSIF	SIEGE	DELEGATION GENERALE	FOYER DE LA JEUNESSE	MARQUISANNE I	MARQUISANNE II	TOTAL N	TOTAL N-1
FONDS PROPRES							
Fonds associatif sans droit de reprise :							
Subv.investissement affect.bien renouvelable		2 280	1 802 127	201 867	79 273	2 085 547	1 952 291
Autres fonds associatifs non renouvelables	313 267		24 492	29 894	55 293	422 946	433 597
Fonds associatif avec droit de reprise s'exerçant à dissolution association							
Ecart de réévaluation							
Reserves :							
Reserves statutaires ou contractuelles				43 330	54 077	97 407	94 258
Reserves réglementées							
Reserves autres							
Projet associatif / Fonds dédiés							
Report à nouveau gestion propre	139 853		3 275 968	31 063	638 580	4 085 484	4 087 530
Report à nouveau gestion contrôlée				330 226	124 461	454 687	385 194
Résultat comptable de l'exercice gestion propre	880		168			1 048	2 046
Résultat comptable de l'exercice gestion contrôlée				87 009	39 356	126 365	66 343
Fonds associatif pouvant être repris avant dissolution de l'association							
Subventions d'investissement renouvelables		27 374	1 753 164	2 204	396 725	2 152 093	2 152 093
Subventions invest. renouvelables inscrites au résultat		23 313		1 792 311		1 789 685	1 789 685
Provisions réglementées			11 743	166 460	74 431	47 990	22 020
TOTAL I	174 294	6 341	315 706	1 733 091	142 598	2 086 834	2 003 773
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							
Provisions pour risques	1 600		7 700	7 700	16 000	33 000	
Provisions pour charges		17 790	20 250			38 040	59 671
TOTAL II	1 600	17 790	27 950	7 700	16 000	71 040	59 671
FONDS DEBIES							
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement							
Fonds dédiés sur autres ressources							
TOTAL III	/	/	/	/	/	/	/
DETTES							
Emprunts obligataires							
Emprunts dettes auprès établissements de crédit	93 565				69 966	163 531	176 033
Emprunts et dettes financières divers	1 500				61 206	62 706	1 500
Redevables créditeurs			55 400	2 436	11 613	69 449	63 921
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 604	3 261	22 401	78 292	160 701	268 259	247 201
Dettes fiscales et sociales		26 779	80 651	174 586	300 304	582 320	580 334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				54 245		54 245	
Autres dettes	464	15 767	25 681	124 216	216 522	382 650	368 700
TOTAL IV	99 133	45 807	184 133	433 775	820 312	1 583 160	1 427 689
COMPTES DE REGULARISATION							
Produits constatés d'avance							
TOTAL V	/	/	/	/	/	/	/
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)						3 741 034	3 491 133

COMPTE DE RESULTAT COMBINE - CHARGES

EXERCICE 2008

CHARGES	SIEGE	DELEGATION GENERALE	FOYER DE LA JEUNESSE	MARQUISANNE I	MARQUISANNE II	TOTAL N	TOTAL N-1
CHARGES D'EXPLOITATION							
Achats de marchandises				19 316	28 870	103 578	61 513
Variation de stock			55 392	2 778	1 480	4 978	2 609
Achats matières premières et autres approvisionnements			720	434 449	865 629	1 486 203	1 349 494
Variation de stock	13 475	41 041	131 609	118 049	148 587	300 501	278 395
Autres achats et charges externes	419	2 232	31 214	736 191	1 239 827	2 348 213	2 258 442
Impôts, taxes et versements assimilés		67 823	305 372	287 307	491 480	908 926	866 571
Salaires et traitements		30 939	99 200	3 427	17 473	21 990	4 574
Charges sociales		470	620				
Autres charges de personnel							
Charges exceptionnelles							
Dotations aux amortissements et aux provisions							
Sur Immobilisations :							
Dotation aux amortissements	5 702	1 850	24 355	81 133	77 669	190 709	122 907
Dotation aux provisions							
Sur Actif Circulant :							
Dotation aux provisions			941			941	565
Pour Risques et Charges :							
Dotation aux provisions		7 309	3 250			10 559	27 550
Engagements à réaliser sur fonds dédiés							
Autres charges d'exploitation	4 590		2	1 773	1 694	8 059	6 167
TOTAL I	24 186	151 664	651 235	1 677 867	2 869 749	5 374 701	4 973 569
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	/	/	38 076	41 768	67 982	147 836	114 350
CHARGES FINANCIERES							
Dotations amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées			1 166	53	4 924	6 143	5 940
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							
TOTAL III	/	/	1 166	53	4 924	6 143	5 940
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
Sur opérations de gestion		393	3 256	2 525	7 383	13 164	4 793
Sur opérations en capital				26 368	2 403	29 164	88
Dotations amortissements et provisions	1 600		19 443	107 700	16 000	144 743	24 749
TOTAL IV	1 600	393	22 999	136 593	25 786	187 071	29 610
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)	25 786	152 057	713 176	1 856 281	2 968 451	5 715 751	5 123 469
EXCEDENT DE L'EXERCICE	880		168			1 048	2 046
TOTAL GENERAL	26 666	152 057	713 344	1 856 281	2 968 451	5 716 799	5 125 515

COMPTE DE RESULTAT COMBINE - PRODUITS EXERCICE 2008

PRODUITS	SIEGE	DELEGATION GENERALE	FOYER DE LA JEUNESSE	MARQUISANNE I	MARQUISANNE II	TOTAL N	TOTAL N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Ventes de marchandises							
Production vendue (biens et services)			492 672	13 200	15 208	521 080	498 576
Prestations de services			4 162			4 162	4 847
Produits d'activités annexes							
SOUS-TOTAL A	/	/	496 834	13 200	15 208	525 242	503 423
Production stockée, déstockage							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			126 295			126 295	130 902
Reprise s/amortis, provis. et transferts de charges			49 667	60 387	127 387	237 441	251 537
Reprise sur fonds dédiés							48 050
Cotisations	1 060					1 060	990
Autres produits d'exploitation	13 394		22 359	1 654 629	2 748 315	4 438 697	3 917 742
SOUS-TOTAL B	14 454	/	198 321	1 715 016	2 875 702	4 803 493	4 349 221
TOTAL I	14 454	/	695 155	1 728 216	2 890 910	5 328 735	4 852 644
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	/	150 145	/	/	/	150 145	115 783
PRODUITS FINANCIERS							
De participations	11 709						
Autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé				6 103	978	18 790	31 782
Autres intérêts et produits assimilés							
Reprise sur provis. et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets s/cessions valeurs mobilières placement							
TOTAL III	11 709	/	/	6 103	978	18 790	31 782
PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Sur opérations de gestion	227	226	18 189	231	21 375	40 248	25 540
Sur opérations en capital	276	1 686		24 727	1 078	27 767	7 441
Reprise s/provisions et transferts de charges				9 995	14 754	24 749	25 982
TOTAL IV	503	1 912	18 189	34 953	37 207	92 764	58 963
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	26 666	152 057	713 344	1 769 272	2 929 095	5 590 434	5 059 172
DEFICIT DE L'EXERCICE				87 009	39 356	126 365	66 343
TOTAL GENERAL	26 666	152 057	713 344	1 856 281	2 968 451	5 716 799	5 125 515

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables résultant de la réglementation et notamment ceux issus :

- de l'avis du 17 avril 1986 du Conseil National de la Comptabilité relatif au plan comptable des établissements sanitaires et sociaux publics et privés à but non lucratif.

- de l'avis du 17 décembre 1998 du Conseil National de la Comptabilité relatif au plan comptable des associations, fondations et aux modalités d'établissement des comptes annuels.

- de l'arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement du 16 février 1999 du comité de réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

- du décret du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière des établissements mentionnés à l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles, et à l'article L 6111-2 du code de la santé publique.

- de l'arrêté du 14 novembre 2003 relatif au plan comptable applicable aux établissements privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

- de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2007-05 du 04/05/2007.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Mouvements ayant affectés les valeurs brutes des immobilisations	Tableau 1
- Mouvements ayant affectés les amortissements des immobilisations	Tableau 2
- Mouvements ayant affectés les réserves et les provisions inscrites au bilan	Tableau 3
- Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	Tableau 4
- Tableau explicatif du report à nouveau et des résultats MARQUISANNE I et II	Tableau 5
- Etat des dettes et créances inter établissements	Tableau 6
- Etat des valeurs mobilières de placement	Tableau 7
- Autres éléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat	Tableau 8

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS

NATURE	VALEUR EN DEBUT D'EXERCICE	ACQUISITION CREATION VIREMENT	CESSION REBUT VIREMENT	VALEUR EN FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
- Frais d'établissement.....				
- Autres immobilisations incorporelles.....	56 046	479	37 593	18 932
TOTAL I	56 046	479	37 593	18 932
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains.....				
- Constructions sur sol propre.....				
- A.A.I. sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui.....				
- A.A.I. sur sol d'autrui	89 809	2 207		92 016
- Matériels services généraux.....	789 076	296 925	468 647	617 354
- Matériel médical	73 227	31 714	19 630	85 311
- Matériel anim. éduc. loisirs	28 033	10 495	17 516	21 012
- Matériel product. com.....				
- Agenc. Aménagt. Instal. locaux loués	785 350	202 580	453 707	534 223
- Agenc. Aménagt. Instal. locaux loués (autres)	81 950			81 950
- Matériels de transport.....	24 537		1 410	23 127
- Matériel bureau, informatique.....	144 601	35 060	126 704	52 957
- Mobilier non médical	737 369	213 430	429 457	521 342
- Mobilier médical		34 063		34 063
- Literie, matelas	5 905	1 715		7 620
- Immo. financées s/subv. fds scolaires.....				
- Immo. en cours, avances et acomptes.....	32 500			32 500
TOTAL II	2 792 357	828 189	1 517 071	2 103 475
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Participations, titres, créances rattachées.....				
- Prêts consentis.....	733		733	
- Autres (dépôts, cautionnements).....	1 872	75		1 947
TOTAL III	2 605	75	733	1 947
TOTAL GENERAL	2 851 008	828 743	1 555 397	2 124 354

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

NATURE	AMORT. EN DEBUT D'EXERCICE	DOTATION EXERCICE VIREMENT	DIMINUTION SORTIES VIREMENT	AMORT. EN FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
- Frais d'établissement.....				
- Autres immobilisations incorporelles.....	54 815	953	37 593	18 175
TOTAL I	54 815	953	37 593	18 175
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Constructions sur sol propre				
- A.A.I. sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- A.A.I. sur sol d'autrui	65 625	5 416		71 041
- Matériels services généraux.....	699 118	53 903	459 884	293 137
- Matériel médical	49 565	14 549	19 629	44 485
- Matériel anim. éduc. loisirs	24 481	2 693	17 516	9 658
- Matériel produc. com.				
- Agenct. Aménagt. instal. locaux loués.....	636 128	43 870	439 650	240 348
- Agenct. Aménagt. instal. locaux loués (autres)...	49 585	5 337		54 922
- Matériels de transport.....	22 860	180	1 410	21 630
- Matériel bureau, informatique	133 647	10 459	126 294	17 812
- Mobilier non médical	572 052	47 580	423 522	196 110
- Mobilier médical		4 279		4 279
- Literie, matelas	3 238	1 487		4 725
- Immo. financées s/subv. fds scolaires.....				
TOTAL II	2 256 299	189 753	1 487 905	958 147
TOTAL GENERAL	2 311 114	190 706	1 525 498	976 322

MOUVEMENTS AYANT AFFECTES LES RESERVES, LES PROVISIONS ET FONDS DEDIES INSCRITS AU BILAN

NATURE DES RESERVES PROVISIONS ET FONDS DEDIES	MONTANT EN DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTION REPRISE DE L'EXERCICE	MONTANT EN FIN D'EXERCICE
RESERVES				
Statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées :				
. Excédent affecté à l'investis	10 671	19 821		30 492
. Réserve de trésorerie	40 817			40 817
. Réserve de compensation	42 770	17 394	34 066	26 098
Autres réserves				
T O T A L I	94 258	37 215	34 066	97 407
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provision pour réserve trésorerie	123 016			123 016
Amortissements dérogatoires				
Différence sur réalisations d'éléments d'actif	2 190			2 190
Plus-value sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 685			15 685
Provision pour renouvellement des immobilisations		111 743		111 743
T O T A L II	140 891	111 743	/	252 634
PROVISIONS P/RISQUES & CHARGES				
Provisions pour litiges		33 000		33 000
Provisions pour indemnités de départ en retraite	10 481	7 309		17 790
Provisions pour indemnités de licenciement	7 441	3 250	7 441	3 250
Provisions pour actions de formaion	19 050		19 050	
Provisions pour revalor.valeur du point	5 699		5 699	
Autres provisions pour risques et charges (grosses réparations).....	17 000			17 000
T O T A L III	59 671	43 559	32 190	71 040
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes des usagers	31 688		14 800	16 888
Sur comptes des résidents				
Autres provisions s/dépréciations				
T O T A L IV	31 688	/	14 800	16 888
FONDS DEDIES				
Sur subvention fonctionnement				
Sur autres ressources	48 050		48 050	
TOTAL V	48 050	/	48 050	/
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	374 558	192 517	129 106	437 969

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 947		1 947
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Fournisseurs avances sur commandes	40	40	
Créances organismes payeurs et usagers	410 594	410 594	
Autres créances	1 421 062	1 421 062	
Charges constatées d'avance	9 175	9 175	
TOTAL	1 842 818	1 840 871	1 947

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	1 à 5 ans	à plus 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes établissements crédits	163 531	61 678	101 853	
Emprunts et dettes financières divers	62 706	62 706		
Redevables créditeurs	69 449	69 449		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés ..	268 259	268 259		
Dettes fiscales et sociales	582 320	582 320		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54 245	54 245		
Autres dettes	382 650	186 530	196 120	
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 583 160	1 285 187	297 973	/

EXPLICATIF DES RESULTATS GESTION CONTROLEELA MARQUISANNE I

REPORT A NOUVEAU GESTION CONTRÔLÉE : - 330 226 € (Solde s/résultats cumulés)

. Déficit 1997	-	99 601 €
. Déficit 1998	-	49 866 €
. Déficit 1999	-	43 134 €
. Déficit 2000	-	34 873 €
. Déficit 2001	-	37 739 €
. Déficit 2002	-	27 106 €
. Excédent 2004 avant convent. tripartite	+	1 723 €
. Excédent 2006 avant convent. tripartite	+	17 101 €
. Déficit DPAPH 2006 section hébergement	-	473 €
. Excédent DDASS 2006 section soins	+	4 155 €
. Déficit DPAPH 2007 section hébergement	-	19 772 €
. Déficit DPAPH 2007 section dépendance	-	42 831 €
. Excédent DDASS 2007 section soins	+	2 190 €

		- 330 226 €
		=====

REPORT A NOUVEAU GESTION PROPRE : - 31 063 € (Déficits rejetés par la D.I.S.S.)

DÉTERMINATION RÉSULTAT GESTION CONTRÔLÉE 2008

. Déficit comptable de l'exercice	-	87 009 €
. Reprise de résultat antérieur	+	3 682 €
. Dépenses non opposables aux tiers financeurs	+	8 873 €

. <u>Déficit gestion contrôlée de l'exercice en</u> <u>attente de contrôle</u>	-	74 454 €
		=====

LA MARQUISANNE II

<u>REPORT A NOUVEAU GESTION PROPRE :</u>	- 638 580 €	(solde s/résultats cumulés)
	=====	
. Déficit rejeté par la D.I.S.S.	- 3 947 €	(s/résultat 95)
. Déficit rejeté par la D.I.S.S.	- 23 146 €	(s/résultat 97)
. Déficit rejeté par la D.I.S.S.	- 16 603 €	(s/résultat 98)
. Régularisation sur cpte administratif 99	+ 1 038 €	
. Déficit rejeté par la D.I.S.S.	- 385 318 €	(s/résultat 2002)
. Déficit rejeté par la D.I.S.S.	- 210 604 €	(s/résultat 2003)

	- 638 580 €	
	=====	

<u>REPORT A NOUVEAU GESTION CONTROLEE :</u>	- 124 461 €
	=====
. Solde déficit DDASS 2004 section soins	- 95 133 €
. Solde excédent DPAPH 2006 section hébergement ...	+ 30 421 €
. Déficit DPAPH 2006 section dépendance	- 10 890 €
. Déficit DDASS 2006 section soins	- 23 206 €
. Solde excédent DPAPH 2007 section hébergement...	+ 47 420 €
. Déficit DPAPH 2007 section dépendance	- 10 358 €
. Déficit DDASS 2007 section soins	- 31 573 €
. Dettes provisionnées pour congés à payés et autres droits acquis par les salariés section hébergement	- 16 189 €
. Dettes provisionnées pour congés à payés et autres droits acquis par les salariés section dépendance	- 5 498 €
. Dettes provisionnées pour congés à payés et autres droits acquis par les salariés section soins	- 9 455 €

	- 124 461 €
	=====

DÉTERMINATION RÉSULTAT GESTION CONTRÔLÉE 2008

. Déficit comptable de l'exercice	- 39 356 €
. Reprise de résultat antérieur	- 3 675 €
. Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 15 089 €

. <u>Déficit gestion contrôlée de l'exercice en attente de contrôle</u>	- 58 120 €
	=====

RELEVÉ DES DETTES ET CRÉANCES INTER-ÉTABLISSEMENTS
SOLDE DES COMPTES DE LIAISON (SÉRIE 18) AU 31/12/2008

Dans la comptabilité du SIEGE :

• Compte 181130 MARQUISANNE 2 :	4 172,78	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181135 MARQUISA. 2 (emprunt) :	20 755,60	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181136 MARQUISA.2 (emprunt) :	39 666,72	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181150 F.J.T. :	321 981,41	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181155 F.J.T. (emprunt) :	3 107,60	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181156 F.J.T. (emprunt) :	12 498,20	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181157 F.J.T. (emprunt) :	13 066,68	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181160 MARQUISANNE 1 :	2 413,35	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181161 MARQUISA. 1 (investiss) :	200 000,00	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181165 MARQUISA. 1 (emprunt) :	1 134,90	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181170 DÉLÉGATION GÉNÉRALE :	1 657,39	CRÉDITEUR (DETTE)

Dans la comptabilité de la délégation générale :

• Compte 181110 FOYER JEUNESSE :	7 364,90	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181120 SIEGE :	1 657,39	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181130 MARQUISANNE 2 :	6 673,75	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181150 MARQUISANNE 1 :	9 068,25	CRÉDITEUR (DETTE)

Dans la comptabilité du FOYER DE LA JEUNESSE :

• Compte 181110 MARQUISANNE 1 :	2 550,78	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181120 SIEGE :	321 981,41	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181125 SIEGE (emprunt) :	3 107,60	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181126 SIEGE (emprunt) :	12 498,20	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181127 SIEGE (emprunt) :	13 066,68	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181130 MARQUISANNE 2 :	4 117,10	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181150 DÉLÉG. GÉNÉRALE :	7 364,90	CRÉDITEUR (DETTE)

Dans la comptabilité de la MARQUISANNE 1 :

• Compte 181110 FOYER JEUNESSE :	2 550,78	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181120 SIEGE :	2 413,35	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181121 SIEGE (investissement) :	200 000,00	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181125 SIEGE (emprunt) :	1 134,90	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181130 MARQUISANNE 2 :	31 020,87	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181150 DÉLÉG. GÉNÉRALE :	9 068,25	DÉBITEUR (CRÉANCE)

Dans la comptabilité de la MARQUISANNE 2 :

• Compte 181110 MARQUISANNE 1 :	31 020,87	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181130 SIEGE :	4 172,78	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181135 SIEGE (emprunt) :	20 755,60	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181136 SIEGE (emprunt) :	39 666,72	CRÉDITEUR (DETTE)
• Compte 181140 FOYER JEUNESSE :	4 117,10	DÉBITEUR (CRÉANCE)
• Compte 181500 DÉLÉG. GÉNÉRALE :	6 673,75	CRÉDITEUR (DETTE)

ETAT DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS AU 31/12/2008

Nombre	Intitulé des valeurs	Valeur d'achat	Valeur boursière au 31/12/2008	Plus value latente au 31/12/2008
2.43	Sogemonéplus	49 500.05	55 658.49	+ 6 158.44
2.876	SGAM asso.garanti 6 mois	54 843.78	56 837.30	+ 1 993.52
3.50	SGAM AI euro ass.6 mois	63 810.27	69 169.17	+ 5 358.90
75.00	Soc.Gén.0% 07 EMTN INDX	75 000.00	75 000.00	-
	TOTAUX	243 154.10	256 664.96	+ 13 510.86

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'EXERCICE

- Suite à un don « pour le franc symbolique » de 1998, l'Entraide Protestante est propriétaire des murs de la crèche (solde de 0,15 Euros au compte 208 000 dans la comptabilité du siège social de l'association).

- Un litige avec un cadre salarié est né en 2003 et a été porté devant le tribunal correctionnel. Ce dernier a rendu son verdict le 3 juillet 2008 en prononçant la relaxe du cadre salarié. Cette affaire est actuellement entre les mains du conseil de Prud'hommes et la partie adverse réclame une somme totale de 343 340 euros. L'association estime, après avis pris auprès d'experts, que le montant envisageable du risque maximum s'élève à environ 100 000 euros. Elle décide donc, compte tenu de la durée moyenne de ce type de procès, de constituer une provision sur les trois prochains exercices à compter de l'exercice 2008, afin d'arriver au montant de 100 000 euros en fin de période. Cette provision, d'un montant de 33 000 euros, constatée à la fin des trois exercices, se répartit de la façon suivante entre les établissements de l'association :
 - E.H.P.A.D. La Marquisanne 1 : 7 700 euros
 - E.H.P.A.D. La Marquisanne 2 : 16 000 euros
 - Foyer de la Jeunesse : 7 700 euros
 - Siège : 1 600 eurosL'association ne disposant pas de fonds propres suffisants pour le financement de la totalité de cette somme, entre dès à présent en négociation avec les organismes financeurs des établissements afin d'obtenir leur accord sur la prise en charge de ces provisions.

- La provision pour indemnités de départ en retraite non constituée, représente au 31 décembre 2008 un montant total de 75.364 Euros.

- Concernant le Droit Individuel à la Formation ; l'engagement acquis à ce titre par les salariés de l'association à la clôture du présent exercice, s'élève à 5.121 heures.

- Le total des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ainsi que leurs avantages en nature pour l'exercice 2008 s'élève à 157.296 euros.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'EXERCICE

- Concernant l'E.H.P.A.D. La Marquisanne 1 :
 - 1) La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie a accordé une subvention d'un montant de 1.762.311 euros pour la réalisation de la restructuration de l'établissement. Un premier acompte d'un montant de 528.693,30 euros (soit 30% du total de la subvention) a été perçu au cours de l'exercice 2007. Un second acompte a été perçu le 18 mars 2009, le versement du solde interviendra suite au règlement total et définitif des travaux par Var Habitat, le maître d'ouvrage. En accord avec le Conseil Général, cette subvention vient en atténuation du loyer versé à Var Habitat, sur une durée de 25 ans à compter de l'exercice 2008.
 - 2) Conformément au plan de financement établi pour la restructuration, l'association Entraide Protestante de Toulon a versé au cours de l'exercice 2007 la somme de 32.500 euros à Var Habitat. Ce montant représentant la moitié de l'apport sur fonds propres de l'association pour la réalisation des travaux de transformation du foyer logement en E.H.P.A.D.
-